



Le 06/11/2023

NAO 2024 : 2^{ème} réunion

1^{ère} Proposition de la Direction :

Personnel non cadres :

- **AG : 3.8 % au 1^{er} Janvier 2024**
- **AI : 0.8 % au 1^{er} Avril 2024 dont 0.3% budget promo/développement (mini 30 euros pour 50% des salariés)**

Personnel cadres :

- **AG : 1.5 % au 1^{er} Janvier 2024**
- **AI : 3.1 % au 1^{er} Juillet 2024**

Augmentation de la participation mutuelle de 2 euros.

POSITION FO :

Cette proposition est très décevante, l'enveloppe globale est très faible, nous avons imaginé que la direction serait arrivée avec une proposition d'AG qui aurait été au moins au niveau de l'inflation, force est de constater que même l'enveloppe globale n'est pas à cette hauteur...

FO a réaffirmé l'importance d'une AG forte et a demandé à la direction d'augmenter significativement son enveloppe.

Pour info : 3.8% d'AG représente 71.36€ pour le salaire mini FPT à Bourbon-Lancy.